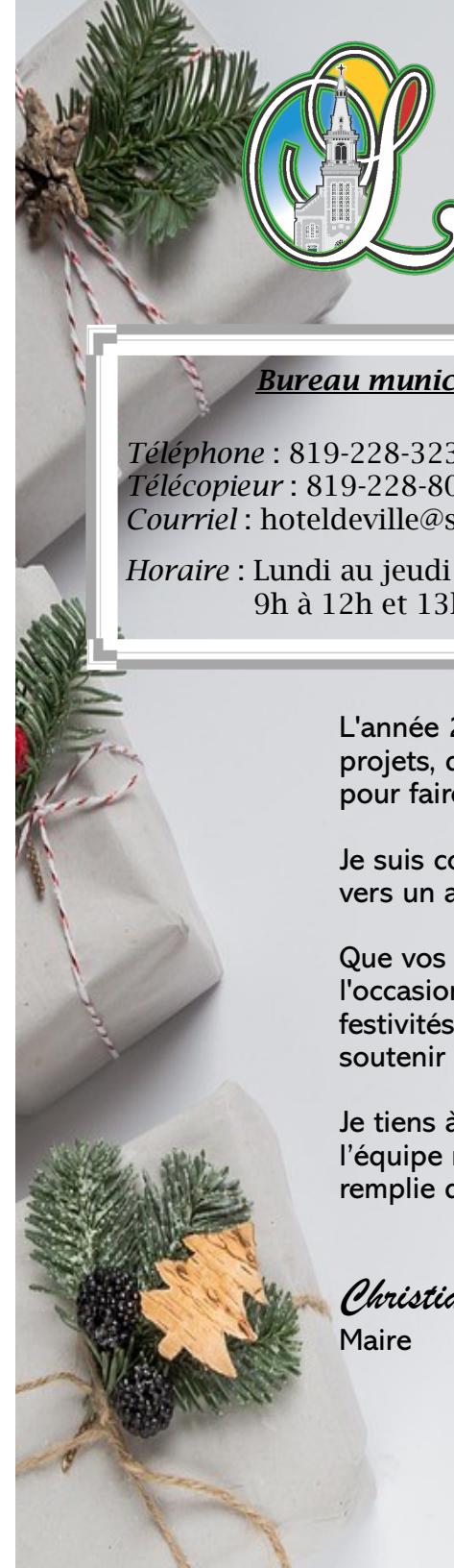




De la part du conseil municipal  
ainsi que des employés, nous vous  
souhaitons un

*Joyeux  
temps des fêtes*



## Votre municipalité en bref

Saint-Léon-le-Grand  
Décembre 2025

### Bureau municipal

Téléphone : 819-228-3236 #1  
Télécopieur : 819-228-8088  
Courriel : hoteldeville@st-leon.com  
Horaire : Lundi au jeudi  
9h à 12h et 13h à 16h30

### Prochaine séance du conseil

Date : Mardi, 13 janvier 2026  
Heure : 19h00  
Endroit : Porte côté latéral gauche  
du bureau municipal

L'année 2026 approche à grands pas, et avec elle de nouveaux projets, de nouveaux défis, mais aussi de nombreuses opportunités pour faire grandir notre communauté ensemble.

Je suis convaincu que, collectivement, nous continuerons à avancer vers un avenir plus durable et plus solidaire.

Que vos moments passés avec vos familles et vos amis, soient l'occasion de partager la joie et le bonheur. Cette période de festivités nous rappelle l'importance de nous unir et de nous soutenir les uns les autres.

Je tiens à vous adresser, au nom du conseil municipal ainsi de toute l'équipe municipale, de très Joyeuses Fêtes, et une nouvelle année remplie de bonheur, de santé et de prospérité.

*Christian Charette  
Maire*

## Résumé des procès-verbaux

- Avis de motion, présentation et dépôt d'un projet de règlement de taxation pour l'année 2026
- Régie d'aqueduc de Grand Pré - Paiement de la quote-part pour l'année 2026
- Nomination du vérificateur pour l'année 2025
- Remboursement d'un emprunt à l'échéance
- Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand pour l'année 2026
- Fermeture des bureaux administratifs - Période des fêtes
- Fin de la probation de la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Roxane St-Yves
- Embauche d'un directeur des travaux publics
- Devis d'appel d'offres - Travaux de remplacement d'un ponceau dans le haut du rang Barthélémy - Mandat à l'ingénieur de la MRC de Maskinongé
- Programme d'aide à la voirie locale - sous-volet Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) - Reddition de compte - affectation du montant de 37 000\$
- Programme d'aide à la voirie locale - sous-volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) - Reddition de compte - affectation du montant de 34 500\$
- Recommandation de paiement à l'entrepreneur MGEF Inc. - Travaux de réfection du rang de l'Isle
- Autorisation de la nouvelle entente pour le parc industriel régional de Maskinongé
- Mandat à la FQM - Offre de services professionnels - Accompagnement et soutien en ingénierie - Phase 2 travaux de stabilisation des berges de la rivière Chacoura
- Aide financière - Fabrique Saint-Léon-le-Grand
- Demande d'aide financière à la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie - Fête de Noël
- Résolution d'appui à la Coopérative de santé de Saint-Étienne-des-Grès face aux coupures budgétaires gouvernementales



## CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

À la séance du 2 décembre dernier, conformément à l'article 148 du Code municipal, le conseil municipal a établi le calendrier de ses séances ordinaires. Celles-ci seront le deuxième mardi de chaque mois, sauf la réunion de décembre 2026

- |                   |                   |                    |
|-------------------|-------------------|--------------------|
| • 13 janvier 2026 | • 12 mai 2026     | • 8 septembre 2026 |
| • 10 février 2026 | • 9 juin 2026     | • 13 octobre 2026  |
| • 10 mars 2026    | • 14 juillet 2026 | • 10 novembre 2026 |
| • 14 avril 2026   | • 11 août 2026    | • 1 décembre 2026  |

Les séances ordinaires sont publiques et débutent à 19 heures.

Bienvenue à tous!

### SOYEZ DOUBLEMENT INFORMÉ

#### Alerte municipal

Aller vous inscrire sur le site  
St-leon.com



#### Facebook

Cliquer « J'aime » sur la page  
« Municipalité de  
Saint-Léon le Grand »



#### Patinoire

Tout comme vous, nous avons hâte que le temps froid arrive pour démarrer la patinoire. Suivez notre page Facebook pour connaître la date officielle d'ouverture!



#### POUR LES APPELS D'URGENCE DE SOIR ET FIN DE SEMAINE

Pour les appels d'urgence, tels les fuites d'eau, éboulis ou autre situation, en dehors des heures du bureau municipal, laissez un message clair et précis de la situation urgente au 819-228-3236, poste # 5.



Municipalité de  
**SAINT-LÉON-LE-GRAND**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
Municipalité de Saint-Léon-le-Grand

#### AVIS PUBLIC

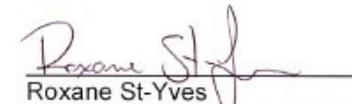
#### Adoption du budget et du Programme triennal d'immobilisations 2026

Avis public vous est par la présente donné, par la soussignée Roxane St-Yves, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand, qu'une séance extraordinaire sera tenue le mardi 16 décembre 2025 à 19h00 à la salle du conseil, sise au 52 rue de la Fabrique à Saint-Léon-le-Grand, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2026
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2026
4. Règlement 280-2025- Fixation des taux d'imposition des taxes 2026
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

Conformément à l'article 956 du code municipal du Québec, les délibérations du conseil et la période de questions des contribuables, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget et tout mode de financement d'une dépense qui y est prévue ou le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Saint-Léon-le-Grand ce 4 décembre 2025.

  
Roxane St-Yves

Directrice générale et greffière-trésorière



Municipalité  
de  
Saint-Léon-Le-Grand

**2026**

janvier							février							mars										
D	L	M	M	J	V	S	n°	D	L	M	M	J	V	S	n°	D	L	M	M	J	V	S	n°	
4	5	6	7	8	9	10	1	1	2	3	4	5	6	7	5	1	2	3	4	5	6	7	9	
11	12	13	14	15	16	17	3	8	9	10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	12	13	14	11	
18	19	20	21	22	23	24	4	15	16	17	18	19	20	21	8	15	16	17	18	19	20	21	12	
25	26	27	28	29	30	31	5	22	23	24	25	26	27	28	9	22	23	24	25	26	27	28	13	
															29	30	31						14	
avril							mai							juin										
D	L	M	M	J	V	S	n°	D	L	M	M	J	V	S	n°	D	L	M	M	J	V	S	n°	
5	6	7	8	9	10	11	14	15	3	4	5	6	7	8	9	19	1	2	3	4	5	6	7	23
12	13	14	15	16	17	18	16	10	11	12	13	14	15	16	20	7	8	9	10	11	12	13	24	
19	20	21	22	23	24	25	17	17	18	19	20	21	22	23	21	14	15	16	17	18	19	20	25	
26	27	28	29	30			18	24	25	26	27	28	29	30	22	21	22	23	24	25	26	27	26	
							31								23	28	29	30					27	

juillet							août							septembre										
D	L	M	M	J	V	S	n°	D	L	M	M	J	V	S	n°	D	L	M	M	J	V	S	n°	
5	6	7	8	9	10	11	27	28	2	3	4	5	6	7	1	31	1	2	3	4	5	6	36	
12	13	14	15	16	17	18	29	29	9	10	11	12	13	14	15	33	6	7	8	9	10	11	12	37
19	20	21	22	23	24	25	30	30	16	17	18	19	20	21	22	34	13	14	15	16	17	18	19	38
26	27	28	29	30	31		31	31	23	24	25	26	27	28	29	35	20	21	22	23	24	25	26	39
							30	30	31						36								40	
octobre							novembre							décembre										
D	L	M	M	J	V	S	n°	D	L	M	M	J	V	S	n°	D	L	M	M	J	V	S	n°	
4	5	6	7	8	9	10	41	41	1	2	3	4	5	6	7	45	6	7	8	9	10	11	12	50
11	12	13	14	15	16	17	42	42	8	9	10	11	12	13	14	46	13	14	15	16	17	18	19	51
18	19	20	21	22	23	24	43	43	15	16	17	18	19	20	21	47	20	21	22	23	24	25	26	52
25	26	27	28	29	30	31	44	44	22	23	24	25	26	27	28	48	27	28	29	30	31			53
									29	30						49								

RÉCUPération + DÉCHETS

MATIÈRES COMPOSTABLES ÉCRIT EN ROUGE

ENCOMBRANTS